



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

« Artothèques en ruralité » : bilan et rencontres des lauréats

Drawing Factory, Paris

Jeudi 27 novembre 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Directeur général de la création artistique, cher Christopher MILES,

Madame la Directrice du Centre national des arts plastiques, chère Béatrice SALMON

Madame la Fondatrice de la Drawing Society et madame la Présidente de la Drawing Society et, chères Christine PHAL et Carine TISSOT,

Madame et Monsieur les co-présidents de l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques, chers Isabelle TESSIER et Yvan POULAIN,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravie d'être ici avec vous pour célébrer les artothèques et leur déploiement partout en France !

Les artothèques, c'est l'art chez soi. C'est en quelque sorte le bibliobus pour les œuvres d'art. Nous en avions discuté, chère Christine [PHAL] et chère Carine [TISSOT], quand j'étais venue à la foire Drawing Now au Carreau du Temple l'an dernier.

L'idée de relancer les artothèques en France est désormais devenue une réalité. C'est depuis l'artothèque de Caen que vous dirigez, cher Yves [POULAIN], que j'ai lancé en janvier dernier ce grand chantier pour les artothèques, mesure phare du Plan Culture et ruralité. Je suis très heureuse d'en voir l'aboutissement.

Car nous sommes aujourd’hui réunis pour célébrer la mise en œuvre effective de toutes les actions que j’avais annoncées : des commandes d’œuvres pour enrichir les fonds des artothèques, à la réalisation d’une structure modulable, aux aides pour des artothèques existantes ou pour la création de nouvelles artothèques.

Je veux déjà vous redire mon engagement et ma conviction : la culture *pour tous*, accessible à tous, passe nécessairement par la culture *partout*. L’art doit être une expérience quotidienne, de tous les jours. C’est la façon de franchir les frontières sociales et géographiques qui trop souvent éloignent de la culture.

Je l’ai constaté cette semaine en allant sur le chantier de la gare de la Courneuve, qui fera partie du Grand Paris Express. Dans ces futures gares se déploie une ambitieuse politique culturelle, qui s’ouvre à des formes d’arts visuels d’habitude peu représentées dans la commande publique comme l’illustration et la BD.

Des milliers de personnes passeront chaque jour par ces nouvelles gares pour y contempler ces œuvres pérennes, intégrées à l’architecture : c’est un puissant levier de démocratisation culturelle.

C’est sur la base de cette expérience inédite de grand projet culturel et urbain que j’ai annoncé la passation d’une mission sur le renouvellement de la commande artistique.

Tout cela s’inscrit, Mesdames et Messieurs, dans une même ambition : faire en sorte que les œuvres d’art ne se trouvent pas seulement dans des lieux dédiés à la culture, mais dans notre

quotidien. Tout simplement parce que tout le monde doit avoir accès au beau. Ce n'est pas un privilège : c'est une nécessité.

Ma mission en tant que ministre, c'est justement de mettre la culture dans le quotidien de chacun, de faire en sorte qu'elle devienne comme une évidence. Un des moyens pour y parvenir est de réduire les distances aussi bien physiques que symboliques entre les Français et la culture.

C'est tout le pari des artothèques, ces lieux de proximité pas comme les autres que j'ai voulu renforcer dans le cadre du Plan Culture et ruralité. Dès mon arrivée au ministère de la Culture, vous le savez, j'ai fait de la ruralité une de mes grandes priorités.

Celle d'aider nos artistes en est une autre. C'est pourquoi j'ai annoncé le mois dernier un Plan pour le renforcement de la scène artistique française. Une scène française pensée dans toute sa diversité : artistes formés et travaillant en France, qu'ils soient Français ou non ; mais aussi tous les professionnels qui la composent : musées, galeries, marchands d'art, collectionneurs...

Je profite de ma présence ici pour dire que la France n'a pas les moyens d'affaiblir son exception culturelle. L'art n'est pas un actif dormant ou improductif qu'il faudrait taxer. Les débats parlementaires sur la fiscalité des œuvres d'art doivent se poursuivre et je veux vous dire que je continuerai à réaffirmer sans cesse les intérêts des artistes et des professionnels de l'art.

C'est aussi ce que je fais quand je réaffirme la nécessité du Cnap et de lui donner un rôle fort. Je veux être claire : la recommandation du rapport de la Cour des comptes de supprimer le Cnap n'a pas lieu d'être. Le Cnap a une mission claire et essentielle quand nous savons

les difficultés du secteur : celle de soutenir et de promouvoir la création contemporaine dans sa plus grande diversité. C'est pourquoi j'ai souhaité que le Cnap soit au cœur du Plan pour le renforcement de la scène française.

Le Cnap est aussi l'opérateur en charge de la mise en œuvre du programme « Artothèques en ruralités », qui nous réunit aujourd'hui. Cet engagement du ministère, je veux le rappeler, c'est un financement de 4 millions d'euros, articulé autour de trois volets.

D'abord, le Cnap, dans la continuité de précédentes commandes, et en partenariat avec l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques, a lancé un appel à candidatures intitulé « Natures diverses » pour la création de 12 estampes originales.

J'ai également souhaité que soient conçues et produites des structures modulables. Pour installer les œuvres directement là où les Français vivent et travaillent : dans les mairies, les bibliothèques, les entreprises. Félicitations à Martial MARQUET, le designer de l'artothèque mobile, lauréat de la commande !

On a toujours tendance à envisager l'accès à l'art dans un seul sens : le public qui se déplace pour aller voir une œuvre. Améliorer la mobilité est primordiale, favoriser l'itinérance l'est tout autant. Avec ces structures modulables, l'artothèque permet d'inverser les choses, de faire en sorte que l'œuvre d'art aille directement vers nous.

Enfin, et c'est le troisième et dernier volet du programme, j'avais souhaité un grand appel à manifestation d'intérêt en faveur des artothèques en ruralité, pour renforcer leur ancrage à l'écart des

grands centres urbains, précisément là où elles sont le plus nécessaires.

50 projets ont été retenus sur tout le territoire par le comité de sélection parmi la centaine de candidatures reçues. Il en ressort, je m'en réjouis, une forte couverture territoriale sur toute la France, dont les territoires ultra-marins. Ce sont également une diversité des structures retenues : médiathèques, FRAC, collectivités, associations, et artothèques déjà existantes. Les projets sont tout aussi multiples : travaux d'aménagement d'espace pérenne, développement de fonds d'œuvres, et même 15 nouvelles artothèques créées !

Au total, plus de 70 relais verront le jour dans 48 départements, au service de la démocratisation de la culture.

Mesdames, Messieurs,

Les artothèques se déploient et se renforcent, au plus près des habitants. En leur donnant davantage de moyens, je veux leur permettre d'accomplir encore mieux leur mission : permettre à tous les Français, où qu'ils vivent, de profiter de la richesse de notre création contemporaine.

Merci à toutes et tous, pour cette réussite collective, et félicitations encore aux lauréats !